

Résolution adoptée par l'assemblée générale du 18 novembre 2015

Les délégués à l'Assemblée générale de la Fédération des mutuelles de France qui s'est tenue le 18 novembre 2015 à Paris expriment leur plus vive inquiétude quant aux conséquences des mesures débattues dans le PLFSS 2016.

Les politiques menées par le gouvernement en matière de protection sociale s'inscrivent dans la même trajectoire que celles menées depuis maintenant 30 ans : affaiblissement des ressources de la Sécurité sociale par la multiplication des niches fiscales et sociales, dérèglementation des tarifs des soins et augmentation constante des dépassements d'honoraires, hausse des restes à charge pour les patients et asphyxie budgétaire des hôpitaux publics au détriment de la qualité des soins et des conditions de travail des agents hospitaliers.

En parallèle, le gouvernement a décidé de faire de l'appel d'offre sur les seuls critères de prix la nouvelle règle en matière de complémentaire santé. ANI, ACS, et maintenant dispositif spécifique pour les plus de 65 ans sont ainsi devenus la pierre angulaire d'une politique continue de segmentation des risques et des populations. Elle prive les individus du libre-choix de leur complémentaire, empêche la mutualisation des risques entre jeunes et vieux, malades et bien-portants, actifs et retraités, insérés dans l'emploi et précaires : cette dérive assurantielle ne peut conduire qu'à l'aggravation des exclusions, à l'augmentation des inégalités sociales de santé, à la hausse du renoncement aux soins et, à terme, à la disparition de la solidarité du couple sécurité sociale mutuelle.

Face à cette situation, et à l'heure où nous célébrons les 70 ans de cette grande conquête qu'est la Sécurité sociale, les délégués des mutuelles de France réaffirment leur volonté de bâtir des réponses universelles solidaires aux besoins de santé des populations. Pour ce faire, ils s'engagent à poursuivre leur combat contre les politiques qui affaiblissent la solidarité nationale, le système de protection sociale solidaire et le service public ; et à lutter contre toutes les mesures qui tendent à la banalisation des mutuelles et qui entravent la réalisation de leur projet social. Avec les partenaires associatifs et syndicaux, ils souhaitent contribuer à construire un débat public de qualité pour l'avenir de la sécurité sociale, son financement, et poursuivront, leur effort de création, de gestion et d'actions sanitaires et sociales dans tous les territoires au bénéfice des populations.

Enfin, après les événements dramatiques qui se sont déroulés à Paris le 13 novembre, les délégués tiennent à réaffirmer leur solidarité avec toutes les victimes du terrorisme, et sont résolus à poursuivre et intensifier leur combat pour une société plus démocratique, plus ouverte et plus tolérante.

Paris, le 18 novembre 2015